La Lettre aux associations

N°23 – Mars 2008

Sébastien

En septembre dernier, nous avons organisé le Forum des associations du canton. L'objectif de cette première édition était de proposer un temps de rencontre et de convivialité entre les différentes associations présentes. Suite à la réunion bilan du mois de décembre 2007, il a été convenu que cette manifestation devait prendre de l'ampleur et devenir un vrai temps d'animation et d'échange entre les associations et les habitants. Aussi, pour organiser cette nouvelle édition, nous vous invitons à une réunion de préparation

Lundi 31 mars à 18h en Mairie de St Michel.

Cette réunion a pour objet de déterminer le programme d'animation du Forum. Merci donc à toutes les associations intéressées d'être présentes. A défaut, n'hésitez pas à me contacter (cf coordonnées en pied de page).

En ce qui concerne la formation des bénévoles sur les logiciels informatiques, vous pouvez encore vous inscrire (les dates actuellement prévues sont complètes mais nous pouvons en programmer d'autres en fonction des demandes). Certaines associations ont aussi profité de formations individualisées sur la comptabilité pour mettre en place une méthode et des outils de gestion comptable et de présentation des comptes pour leurs Assemblées Générales. Toutes ces formations ont été proposées suite à des demandes spécifiques des dirigeants associatifs et sont gratuites pour les bénévoles des associations adhérentes, alors si vous avez des questions ou des besoins particuliers, n'hésitez pas !

Pour ce 23ème numéro de La Lettre aux Associations de l'ACA, nous vous proposons au verso une fiche pratique sur l'organisation d'une expo (pour le Forum des associations par exemple !!!). Bonne Lecture !

Quelques dates à retenir ...

Samedi 29 Mars 2008 à 14h à Saint Michel de Maurienne

Sortie Patrimoine : Visite guidée de l'Espace Alu à Saint Michel de Maurienne
Avec la présentation du projet (de la genèse à l'ouverture du musée en novembre 2007) par Gérard Rayrolles, président de l'AMMA (Association Maurienne du Musée de l'Aluminium) et Felix Anselme (ancien Maire de St Michel ayant suivi toutes les étapes de la réalisation de l'Espace Alu).
Tarifs spécial : 3€ par personnes.
Pour toutes inscriptions, contactez l'ACA de Saint Michel de Maurienne.

Lundi 31 Mars 2008 à 18h en Mairie de Saint Michel de Maurienne

Réunion de préparation du Forum des associations 2008
Tous les responsables et bénévoles d'associations sont invités.

Jeudi 29 mai 2008 à l'Espace Culturel "Le Savoie" à Saint Michel de Maurienne

Soirée thématique autour de la loi de 1905 (Séparation de l'Eglise et de l'Etat)
Cette soirée présentera l'histoire de cette loi et de ces répercutions avec la diffusion du film "La Séparation", l'intervention de deux historiens locaux (Jean Claude Magnin et le Père Prieur) et de deux spécialistes des questions de la laïcité et de la loi de 1905 en particulier (Yvan Caporizzo de la Maison Diocésaine de St Jean de Maurienne et un intervenant de la Fédération des Oeuvres Laïques de Savoie).
Entrée gratuite.

« Organiser une expo : mode d'emploi »

- La forme choisie dépendra des objectifs fixés.
- L'organisation d'une exposition peut contribuer à faire connaître l'activité de votre association, à faire passer un message, à donner une certaine image de votre projet et à élargir son public et ses partenaires.
- Selon vos objectifs, il faudra réfléchir en amont au public auquel vous voulez vous adresser prioritairement (grand public, scolaires, public cible de votre association pour faire venir de nouveaux adhérents ou attirer des partenaires). La question centrale est : quel est le thème fédérateur de l'exposition, celui qui donnera l'unité à l'exposition et permettra de lui donner un nom sur lequel vous pourrez communiquer.
- Une expo doit être construite, aérée, mise en espace et éclairée correctement.
De l'expo photos aux peintures, des sculptures aux objets artisanaux, en passant par des installations plus insolites, voire des projections vidéo ou des commentaires audio, le choix est large, tout dépend de vos moyens.
- Si il n'y a pas de compétences spécifiques au sein de votre association, c'est l'occasion de nouer des partenariats avec « ceux qui savent », ou faire appel des professionnels pour la maquette, la rédaction ou la scenographie. Certains pourront y oeuvrer bénévolement ou pourront vous proposer un mécénat de compétences.
- Il vous faudra établir un budget prévisionnel réaliste avant d'aller à la recherche de partenaires (coût de la réalisation, location de la salle et équipement éventuel, communication, etc...). La vente de certains produits dérivés peut apporter un complément de financement. Il faudra réaliser l'inventaire des matériaux à prévoir, et la taille des panneaux. Si l'exposition devra être itinérante, envisagez la mobilité avec des supports légers, et des protections pour le transport.
- Pour le lieu (il est bon de s'y prendre à l'avance), trouver une salle communale, ou bien alors le centre social, la maison de quartier ou une salle de réunion, tout en prévoyant les aménagements nécessaires. Prévoir un agent d'accueil, faites appel aux bénévoles (quelqu'un qui aura à coeur de aprler du travail réalisé et qui pourra répondre aux questions des visiteurs) qui pourra opérer un comptage discret afin d'établir un bilan du succès de la manifestation. Prévoir une chaise et une table pour y déposer de la documentation. Enfin, pensez à un fléchage clair.
- Les horaires, l'adresse, les dates, prix ou gratuité seront mentionnés sur les outils de communication (affiche, tracts,...). Le bouche à oreille doit avoir le temps de faire son effet.

« Logo : faites simple »

Une association n'est pas une marque, mais elle doit être facilement identifiable et reconnaissable par ses partenaires et sympathisants.
Faire simple, éviter les dégradés de couleur, les polices trop originales. Ne pas utiliser d'illustrations tels que objets « cliparts », que l'on voit partout.
Créer plutôt quelque chose de personnel, même si ce n'est pas très élaboré. Il s'agit d'évoquer ce que vous voulez voir représenté. Préférez une forme signalétique à un mauvais dessin, faites de votre texte une image en jouant avec sa taille et sa disposition.
Faire figurer le nom de l'association sur le logo est ce qui peut poser le plus de problèmes. Si le nom est trop long, renoncer à l'écrire totalement. Conserver un mot-clé explicite en toutes lettres et l'illustration fera le reste. Ronde ou carrée, la forme que prendra le logo n'est pas très importante. Il doit être reconnaissable même reproduit en petit format sur les documents. Il faut garder une certaine cohérence dans les productions.
Il doit pouvoir être agrandi ou rétréci, pour cela il faut utiliser un logiciel pour le vectoriser (redessiner tous les tracés qui le composent par l'intérmédiaire d'un logiciel de traitement d'image).
Les lignes vectorielles étant créées par des formules mathématiques et recalculées à chaque fois, il pourra être imprimé en toutes tailles en haute définition (au moins 300 dpi), en opposition à une simple image composée de pixels qui subira des dégradations à chaque redimensionnement. « GIMP » est téléchargeable gratuitement sur www.framasoft.net, qui propose aussi des didacticiels pour guider dans l'utilisation.
Cependant, le logo ne doit pas se substituer à un message, il ne constitue qu'une partie de l'identité visuelle et la communication.
Il peut être protégé, pour éviter tout plagiat et utilisation sans autorisation, par l'enregistrement à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI). Les associations bénéficient d'une réduction de 25 %.
www.inpi.fr